



www.bourguiba.com

QUATRIEME CONFERENCE DONNEE PAR LE PRESIDENT HABIB BOURGUIBA LE 9 NOVEMBRE 1973 DEVANT LES ETUDIANTS DE L'INSTITUT DE PRESSE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION SUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT NATIONAL.

Je continue mon exposé sur la vie politique en Tunisie au moment où je me rendais en France en vue de poursuivre mes études supérieures. C'était en novembre 1924. Mais je me dois de revenir un peu en arrière pour donner plus de lumière sur la situation, à l'époque, en France, en Tunisie et particulièrement à Monastir.

Arrivé à Paris, je me fis inscrire à la Faculté de Droit. Mais je consacrai les premiers jours à la visite des établissements d'enseignement supérieur, notamment la Sorbonne. J'avais été conquis par la philosophie, et surtout la psychologie, dès le lycée. Aussi ai-je tenu à suivre le cours de psychologie du professeur Dumas. Je me suis engoué pour cette matière jusqu'à aborder le domaine de la psychologie pathologique. Au cours de mes études psychiatriques, on nous conduisait dans les hôpitaux des maladies mentales où il nous était donné de rencontrer des paranoïas qui se prenaient pour Napoléon ou d'autres personnages historiques. Je ressentais alors cette euphorie du savoir qui s'accroît à mesure que s'étend notre recherche.

Je finis cependant par me dire que je n'étais pas venu en France dans ce dessein, mais plutôt pour m'armer intellectuellement en vue de combattre la colonisation française. Je me déterminai donc à mettre un terme à ces études parallèles pratiquement interminables qui me détournaient de mon but.

En fait, l'année 1924-1925 se passa entre l'Ecole de Droit et la Sorbonne. A propos de la Sorbonne, ceux qui ont vécu à Paris ont dû remarquer devant la porte de la vénérable institution, le buste du père du positivisme, Auguste Comte. Un jour, passant devant ce buste, je me baissai pour lire l'inscription qui figurait au bas de l'effigie et je découvris avec émotion cette réflexion du grand penseur : « Vivre pour autrui. C'était l'expression du but même de la vie que je me proposais de vivre, de l'objectif que je m'étais assigné.

A chaque sortie des cours, je me livrais à d'interminables promenades pour découvrir ce monde nouveau, cette civilisation française qui s'offrait à mes regards. Je me rendais aux séances de la Chambre des Députés et du sénat, à des conférences où se rencontraient français et Noirs. Dans cette atmosphère troublée et surchauffée de l'après-guerre, la doctrine de Wilson était évoquée, des peuples revendiquaient la liberté, le prolétariat aspirait ouvertement au pouvoir. La révolution russe (1917) avait provoqué de profonds remous : le Parti Socialiste Français s'était scindé au Congrès de Tours pour donner naissance au Parti Communiste tandis que l'ancienne tendance avait conservé son appellation d'origine. Ce Parti Socialiste, comme vous le savez, avait été dirigé par Jean Jaurès qui avait été assassiné à la veille de la première Guerre mondiale. J'étais empoigné par la fébrilité politique et idéologique. Déjà, un an



www.bourguiba.com

auparavant, j'avais visité Paris, avec une caravane universitaire, moyennant une modeste cotisation de 200 francs. La caravane était conduite par le professeur Nicolas. Plusieurs élèves en faisaient partie : Tahar Sfar, Bahri Guiga et d'autres. Je me souviens encore d'un petit malentendu qui avait surgi, alors, entre Guiga et moi.

En 1924, lorsque je devais élire domicile à Paris mon premier soin fut de chercher un logement. Je finis par trouver une petite chambre, rue Saint-Séverin, pour 150F.par mois, plus 15F.pour le chauffage. La Rue Saint-Séverin est une artère étroite située en aval du Boulevard saint-michel. Ma chambre avait niché au sixième étage. Le chauffage n'y parvenait pas. Par une nuit d'hiver où le thermomètre était descendu au-dessous de zéro, je me sentis tellement gelé qu'il m'était impossible de rester chez moi. Je m'étais enfoui sous les couvertures, mais je respirais un air glacé qui me tranchait les narines. Je résolus donc de sortir, en pleine nuit, à la recherche d'un ami qui habitait dans un hôtel de la rue Monge : C'était Mohamed Attia qui devait, par la suite, être nommé Directeur du Collège Sadiki. Nous avons été à la même classe, à Sadiki, quoiqu'il fût quelque peu mon aîné. Je passai la nuit chez lui.

A LA DECOUVERTE DES SECRETS DE LA PUISSANCE ADVERSE

C'est la vie. Elle est faite de recherche et d'action. Je m'attachais, quant à moi, à découvrir les rouages de cette civilisation, le secret de la puissance de ce pays, qui réduisait le mien à la condition coloniale afin que, connaissant bien mon vis-à-vis, je sois en mesure, le jour où j'engagerai le combat, d'adopter la tactique appropriée pour le dissuader et l'amener à changer de politique. Il me fallait faire le point des forces antagonistes en France.

J'envoyais les photocopies des cours à mon frère M'Hamed, alors interprète à la section d'Etat. Il avait préparé la première partie du Baccalauréat à la Khaldounia ; Mais après la mort de sa première femme qui avait été emportée par le choléra en 1911. le chagrin l'avait incité à interrompre ses études. Il devait les reprendre longtemps après moi lorsque j'atteignis la classe de philosophie. Je lui communiquais mes cours et nous faisons nos répétitions ensemble, chez lui. Ayant échoué à la session de juin, il réussit à celle d'octobre et nous poursuivîmes à distance notre préparation ensemble. Nous réussissions chaque année, lui à Alger, moi à Paris. Une fois obtenue sa licence il démissionna de l'Administration et se fit inscrire au barreau. Par-delà les liens fraternels nous entretenons donc des liens de camaraderie. Il était mon aîné ; il m'avait élevé. J'avais passé mon enfance auprès de lui. Et voici que des liens plus forts que ceux de la fraternité, ceux de condisciple à condisciple, s'étaient établis entre nous.

QUAND LES PROCES DU MAL SE LIGUENT ?

Pendant que j'étais à Paris des événements se déroulaient en Tunisie. Des hommes se sont révélés dont la pensée et l'action s'apparentaient à mes conceptions. Je vous ai parlé, dans une de mes conférences, du Cheikh Abdelaziz Thaalbi. Je vous ai raconté comment, à l'occasion de son retour en Tunisie, nous lui avons rendu visite. Mais il y avait surtout M'Hamed Ali El Hammi. Il était originaire d'DEL Hamma, cette petite ville où s'était insurgé Daghbagi que les Français devaient par la suite exécuter sur la place publique de son village natal. Daghbagi , au cours d'un violent



www.bourguiba.com

engagement à Oum Souygh dont nous a entretenu l'autre jour si M'Hammed El Marzouki , avait abattu plusieurs goumiers et , quoique blessé , avait réussi à gagner la Tripolitaine . Mais les Italiens le livrèrent à la France qui le condamna à mort. Il tomba sous les balles du peloton d'exécution sur la place d'El Hamma, tout près de Gabès.

Je revois encore M'Hamed Ali, C'était un jeune homme brun en veston qui avait une grosse canne et qui sillonnait le pays. Il avait fait des études en Allemagne pendant la grande guerre et parlait couramment l'allemand. Il voulait créer des coopératives commerciales et artisanales. Au cours de ses tournées de propagande éclatèrent des grèves d'ouvriers à Metlaoui et à Redeyef. Il alla haranguer les grévistes. une autre grève éclata, à l'Enfida si j'ai bonne mémoire. Il harangua de nouveau les foules. Il devenait ainsi indésirable pour la France. On voulut se débarrasser de lui. Il fut arrêté et accusé d'attentat contre la sûreté intérieure de l'Etat. C'était la réaction classique. Chaque fois qu'un homme se signalait en prenant contact avec le peuple, les autorités françaises se rebiffaient et l'accusaient de ce crime. Cela avait été le cas pour Ali Bach Hamba. Parce qu'il avait été porté en triomphe lors d'une manifestation des étudiants de la Grande Mosquée ces autorités s'en trouvèrent indisposées et résolurent de se débarrasser de lui.

Lors de la prévention de M'Hamed Ali, il existait en Tunisie trois partis : le Parti Destourien, le Parti Socialiste et le Parti Réformiste. Des dissensions et des scissions continuelles avaient éclaté à la suite du retour du Cheikh Thaalbi. Pourtant tout le monde, au début, était dans l'euphorie, les foules avaient afflué. On ne parlait que d'unité. Les événements du 5 avril dont je vous ai déjà parlé et la démarche de la délégation des quarante, qui eurent pour épilogue le piteux renoncement du Bey étaient encore dans toutes les mémoires. Mais lorsque vint M'Hamed Ali, tout cela n'était plus que souvenir. Les partis tunisiens, effrités, rivalisaient d'injures contre le Cheikh Thaalbi. Les journaux, El Modhek, la Nahdha, la Zohra s'acharnaient à qui mieux mieux. Enfin le Cheikh Thaalbi demanda aux autorités françaises la permission de quitter le pays. Elle lui fut accordée. Il ne devait rentrer qu'en 1937.

LES DEFAITISTES AU SERVICE DE L'ENNEMI

Voilà donc M'Hamed Ali en prison sous le coup d'une redoutable accusation. Pour faire le vide autour de lui, les autorités françaises demandèrent aux partis de le désavouer et de recommander aux ouvriers de se détourner de lui. Un communiqué, reproduit par Tahar Haddad dans son livre sur le mouvement ouvrier, a été publié dans la presse, affirmant que le Secrétaire général de l'Union des Syndicats, - c'était, je crois, Joachim Durel – ne pouvait que souligner les conséquences funestes, qui résulteraient de l'existence de la Fédération des Ouvriers tunisiens, que venait de créer- m'Hamed Ali en face de l'Union Générale des Syndicats. Il proclamait les avantages que recueilleraient les ouvriers tunisiens à adhérer à la centrale syndicale française et invoquait le principe du front syndical unique. Le document était signé de Ahmed Essafi, Secrétaire général du Parti Destourien ; Hassen Guellaty, leader du Parti Réformiste ; Salah Farhat, Secrétaire général adjoint du Parti Destourien ; Abderrahman Lazzam, délégué au Grand Conseil ; Béchir Annabi ; Mohieddine Klibi qui devait prendre par la suite la direction du Parti Destourien ; Tahar Toukabri ;



www.bourguiba.com

M'Hamed Jeaibi, directeur du journal « Essawab » ; M'Hamed Chenik, qui est encore en vie ; Ahmed Tewfik El Madani , Boubaker Trimech , un oukil monastirien ; Abderrahman El Kâak, oukil à Béja ; Taieb Jemaïel , allié de notre famille puisqu'il était marié avec la sœur de la femme de mon frère M'Hamed – c'était le frère de l'artiste Si Abdelaziz Jemaïel – Chadli Kastalli , directeur de la Nahdha ; Mohamed Salah Khattach, qui est encore en vie, et qui était alors membre de la Commission Exécutive du Destour.

Tous ceux-là se sont réunis pour accabler et anéantir M'Hamed Ali, qui était en prison. Ils ont proclamé dans les journaux qu'ils recommandaient aux ouvriers de rallier la Fédération des syndicats français. Cela les travailleurs ne l'oublieront jamais.

M'Hamed Ali fut condamné à dix ans de bannissement. Il fut embarqué sur un bateau. Il se rendit d'abord en Egypte où il se fit embaucher comme chauffeur par un pacha. A l'issue d'une réception du corps diplomatique au Caire, le pacha mit sa voiture à la disposition de l'Ambassadeur de France pour le reconduire à sa résidence. Il appela-m'Hamed Ali et lui ordonna de reconduire l'Ambassadeur. Mais M'Hamed Ali refusa et il fut renvoyé. Il se fit alors conducteur de camion en Arabie Saoudite où il mourut dans un accident de la route. Tel fut M'Hamed Ali . Son portrait figure dans mon bureau avec les combattants et les martyrs qui tombèrent pour la cause tunisienne.

Parmi les personnalités publiques qui faisaient parler d'elles à cette époque, vers 1924, il y a lieu de citer Tahar Haddad. C'était à la fois un Destourien et un syndicaliste très attaché à la cause ouvrière. Il était l'auteur de deux ouvrages, l'un intitulé : « La condition de la femme dans la Société et selon la loi coranique » et l'autre : « Histoire du syndicalisme.

Tahar Haddad était partisan de l'émancipation de la femme et pensait que la religion islamique ne s'opposait pas à cette libération. Il avait en la personne de Mohieddine Klibi, un adversaire irréductible. Celui-ci l'avait poursuivi d'une haine tenace, jusqu'à sa mort. Il l'avait fait passer aux yeux de l'opinion publique, pour un athée et un traître.

Son ouvrage sur la « femme » avait provoqué la publication de nombreux libellés dont une plaquette de Mohamed Salah Ben M'rad, intitulée : « Deuil de la femme de Haddad. Son auteur avait réalisé la prouesse, selon son propre aveu, de répondre à son adversaire sans avoir lu son ouvrage. Persécuté et poursuivi par la vindicte publique, le malheureux Haddad, a fini ses jours sur un lit d'hôpital militaire, rongé par un mal incurable.



www.bourguiba.com

AU COLLEGE ET EN FAMILLE

Je rappelle ici que la vie que je menais alors au Collège Sadiki, se poursuivait normalement. J'ai gardé vivace, le souvenir de beaucoup de mes professeurs. L'un d'eux qui nous venaient de Bizerte et qui était professeur de physique et chimie, avait l'art de ne rien faire comprendre à ses élèves. On ne retenait rien de ce qu'il enseignait. Toute une année a été ainsi perdue pour nous. Il a fallu attendre l'année suivante pour commencer à pénétrer les secrets de ces disciplines, grâce à l'enseignement d'un nouveau professeur qui portait une barbiche et avait toutes les qualités d'un brave homme. Quant aux mathématiques, c'est seulement au Lycée Carnot que M.Perrachon m'en avait révélé la rigueur passionnante.

Parmi les autres professeurs du Collège Sadiki, j'ai retenu les noms de M.Lescas qui nous enseignait la traduction, et de MM.Vandel et Colière, qui nous enseignaient le français.

Comme je vous l'ai raconté dans une précédente causerie, je passais mes vacances d'été à Monastir où la vie familiale se poursuivait au même rythme.

Mon père avait renoncé à ses veillées nocturnes et couchait dans le vestibule de notre maison, avec son sabre toujours à ses côtés, prêt, s'il le fallait, à défendre l'honneur de sa fille. Ma grand-mère avait survécu à sa fille et passait le plus clair de son temps au cimetière. Venaient, souvent nous rendre visite à la maison familiale les demoiselles Moussa, des jeunes filles apparentées à la famille des Zouiten. Elles parlaient le français et s'habillaient avec quelque coquetterie. Elles n'ont pas manqué de susciter ma sympathie. L'une d'elles s'appelait Zohra, et sa cadette Habiba. Je fus quelque peu amoureux de la première. Ma grand-mère n'a pas été sans remarquer cette inclination, et sans tarder, a chassé les deux intruses à coups de branche de palmier. Elle ne voulait, à aucun prix, que je fusse ensorcelé par leur charme. Zohra s'est mariée par la suite à Fradj Jammali et elle est maintenant décédée. Habiba qui est toujours en vie a épousé Mohamed Salah Jammali décédé il y a peu.

Je la reçois souvent à ma table et je ne manque pas, chaque fois, de lui faire remarquer qu'elle avait « raté » sa chance. Sans l'intervention inopinée de ma grand-mère, elle eût pu être chez elle au Palais de Carthage. Elle en convenait, mais sans amertume.

La mère des demoiselles Moussa était la sœur de Hadj Youssef Zouiten lui-même marié à ma cousine. Je rendais parfois visite à la famille Zouiten et sa femme me recevait toujours avec chaleur. Sa table était toujours chargée de mets succulents. Son mari était « oukil » et gagnait largement sa vie. Mes visites aux Zouiten étaient rares. Ma condition de parent pauvre et ma timidité, m'interdisaient d'être l'hôte assidu de cette cousine, dont le fils aîné, Chadly Zouiten, - un stade de la capitale porte son nom- avait à peu près mon âge. Le cadet Habib, devait devenir médecin à Paris. Je l'ai rencontré en 1924 dans la capitale française.



www.bourguiba.com

Un échange de correspondances se poursuivait entre Chedly Zouiten et moi. Les lettres qu'il m'adressait ont été par la suite saisies par De Guerin qui s'en est servi pour me décrire comme un personnage retors et dissimulateur. Le troisième garçon des Zouiten était Ismaïl qui fut Directeur de la Sûreté Nationale, au lendemain de l'indépendance. Mais Haj Youssef Zouiten avait une fille prénommée Chadlia qui était un peu plus jeune que moi. Elle m'était destinée comme future épouse. Mais le sort en avait décidé autrement. Un garçon m'était né en France et je m'étais constitué une famille. Un voyage à Paris l'avait édifiée sur ma nouvelle situation. Elle en fût très peinée. Sa santé s'en était ressentie. Elle devait mourir diabétique. Elle avait une jeune sœur prénommée Néfissa, mariée, depuis, à M. Abdelwahab Bakir qui doit être, ici, présent, parmi nous. Je la considère comme ma propre fille. M. Bakir doit garder le souvenir d'un incident dont il a été victime, encore jeune marié. Recevant la visite d'une tante paternelle de son épouse, à laquelle il ouvrit la porte, il a été pris pour le domestique négroïde, de la maîtresse des lieux. Il a fallu l'intervention sévère de Néfissa pour mettre les choses au point. Et la tante Zouiten, de se confondre en excuses. Tel était un aspect du contexte familial où j'avais vécu.

QUAND LE DESTIN S'ACHARNE

Je reviens maintenant à ma vie à Paris. J'ai donc passé toute une année à la rue saint-severin. J'ai dû souvent changer d'hôtel. Ce fut pour moi une période dure. Mes ressources étaient bien modestes. Mon frère Mahmoud continuait à m'envoyer mensuellement cinquante francs. J'ai eu aussi l'agréable surprise, au cours de cette même année, de recevoir du Collège Sadiki où pourtant, je n'avais pas terminé mes études, une bourse de 1600 francs payables en deux tranches de 800 francs. M. Belon, comme pris de remords, semblait avoir voulu se racheter en m'accordant cette bourse à titre d'encouragement. Grâce à ces subsides, ma condition d'existence s'était améliorée.

De retour à Tunis, pendant les vacances, j'ai trouvé que mon frère M'Hamed avait réussi, lui aussi, à sa première licence de Droit. Je rejoignais Monastir où mon père vivait encore. Au terme des vacances je regagnai Paris. Au cours de mon deuxième séjour dans la capitale française, je parvins à obtenir une chambre à la Cité Universitaire, Maison Deutch de la Meurthe fondée par une riche personnalité du même nom, au profit des étudiants. On y logeait gratuitement. On bénéficiait du service d'un restaurant. La nourriture y était copieuse et saine. Ma chambre portait le n° 114. Je l'avais cédée, à mon départ, à celui qui devait devenir le Docteur Mahmoud Larabi. C'était un logement agréable et propre. Un jour en mettant de l'ordre dans mes affaires, je découvris l'adresse d'une femme Madame Lefras celle-là même qui allait devenir mon épouse. Je devais cette adresse à l'obligeance d'un instituteur français de Monastir, qui aimait beaucoup les Tunisiens. Il s'appelait M. Pillet et eut pour élève Allala Laouiti. Il s'habillait en costume traditionnel tunisien et devait se convertir à l'Islam. Il a poussé l'orthodoxie jusqu'à se faire circonscrire et à adopter un nom musulman : Mostefa Mounir.



www.bourguiba.com

Cet instituteur était lié d'amitié avec le frère de la dame dont il m'avait donné l'adresse à Paris. Ils avaient fait leur service militaire ensemble. Cette dame avait perdu son mari à la guerre. Elle était employée au Ministère des Finances et touchait une pension de veuve de guerre. Elle habitait un immeuble du 20^{ème} arrondissement dans une ruelle qui jouxte le cimetière du Père Lachaise.

En tombant sur cette adresse, je décidai de m'y rendre pour m'acquitter d'une visite qui m'a été recommandée par l'instituteur de Monastir. Mon premier contact avec la dame qui m'ouvrit la porte, me révéla une femme sérieuse, portant encore le deuil de son mari. Elle était de caractère droit, attachée à sa religion, et de surcroît une excellente ménagère. Tous les membres de sa famille habitaient le même immeuble. Elle occupait le premier étage, sa sœur le second, tandis que sa mère et son frère s'étaient réservé le troisième. L'épouse de son frère est encore en vie.

En sonnant à la porte de cette famille Lorain, je fus accueilli par Madame Lefras (elle portait toujours le nom de son mari décédé.) Cette femme austère qui m'a aussitôt plu. Mes visites s'étant répétées, elle me retenait souvent à dîner. Puis, nous avons décidé de vivre ensemble. Née en 1890, elle était mon aînée de près de quatorze ans. J'étais persuadé que j'étais stérile et que je ne risquais pas d'avoir des enfants. Je pensais que c'était tant mieux. Ainsi je pouvais consacrer ma vie à la cause du peuple tunisien. Ma naissance, en tant que dernier-né d'une famille de huit enfants n'était un pur hasard. J'aurais pu ne pas exister. Le nom des Bourguiba ne se serait pas éteint pour autant. Mes frères avaient des enfants qui suffisaient amplement à assurer la pérennité des Bourguiba.

EN TOUTE CONFIANCE

Mon intention était de rester libre de tous liens conjugaux pour me consacrer entièrement à la lutte et pour écarter de mon pays la menace de désagrégation et d'assimilation que la France faisait peser sur lui. Touchée par mon attitude, elle accepta ma proposition. Nous devions donc vivre ensemble jusqu'au jour où, mes études terminées, je reprendrais le chemin de mon pays. C'était, en somme, une sorte de mariage à terme, tel que le prévoit le Droit musulman, à l'usage des voyageurs ou des pèlerins. Cette particularité des régimes matrimoniaux n'est pas unique, puisqu'il existe également dans certaines sociétés, la polyandrie qui est l'état de la femme simultanément unie à plusieurs maris.

En acceptant donc cet arrangement, j'étais sincère et loyal. Je considérais, en toute bonne foi, que les actes écrits n'avaient d'autre utilité que de servir de preuve, en cas de litige. Je vous avais dit que j'avais des raisons de penser que j'étais stérile. C'est un drame intime qu'il m'a été longtemps impossible de divulguer. Je croyais être affligé d'une malformation anatomique. Je n'ai en effet, qu'un testicule. L'opinion répandue chez les jeunes de l'époque était que les sujets de l'espèce ne pouvaient procréer. Or, il a été établi que, même avec un seul testicule, l'homme n'est pas impropre à la génération.



www.bourguiba.com

Il est parfaitement capable d'engendrer. En outre, l'existence d'un seul testicule n'est nullement la conséquence d'une malformation comme c'est le cas pour celui qui naît avec une main de six doigts ou un seul rein. Les usages obscurantistes de l'époque qui s'identifiaient abusivement aux règles de la pudeur interdisaient d'évoquer des sujets se rapportant à cette partie de l'anatomie de l'individu. Les praticiens eux-mêmes qui procédaient aux circoncisions ignoraient tout de la structure et de la disposition des organes de l'appareil génital.

On sait que, dès la naissance, la glande génitale de l'enfant mâle compte deux testicules reliés entre eux par un ligament. Leur volume se développe avec l'âge. Il arrive que, par suite d'un refroidissement, d'une fatigue ou d'un dérèglement quelconque, un testicule ou les deux à la fois se rétractent et remontent dans le bas ventre de l'enfant.

Il m'a été donné de constater ce même phénomène chez mon fils, quand il était encore en bas âge. L'organe se remet généralement en place de lui-même. Il arrive, quelquefois, que les soins d'un médecin ou même une intervention chirurgicale se révèlent nécessaire.

Pour moi, à l'époque, j'ignorais tout de ce sujet tabou. Déjà, du temps où j'étais encore élève au collège Sadiki, il m'arrivait d'être incommodé par ce genre de malaise, quand j'étais trop fatigué ou que j'avais longtemps marché. J'y remédiais moi-même. Je m'allongeais sur le dos et, du bout des doigts, exerçais des pressions continues pour résorber la protubérance et remettre en place l'organe déplacé.

Un jour, je n'y tins plus. Je me rendis à l'hôpital Sadiki où M.Sadok Ben Ammar faisait office de chirurgien. Comme mon frère Si Mohamed, il avait la qualité d'auxiliaire médical. Durant la guerre, on dut recourir à ses services, faute de chirurgiens attitrés. Comme tous les auxiliaires formés par le Dr Brunswick, il était loué pour la qualité et le succès de ses interventions. Je le revois encore vêtu d'une jebba et d'un burnous, dont il se débarrassait à l'hôpital pour mettre la blouse réglementaire.

Quand vint mon tour d'être examiné, il plaça son doigt à l'endroit névralgique, puis me demanda de tousser à plusieurs reprises, puis, se tournant vers ses infirmiers, il les invita à me tenir prêt pour être opéré le jour même. J'aurais été bien inspiré de me laisser faire. Mais sur le moment, je fus impressionné par les lieux et surtout par l'aspect sanguinaire de cet homme. Je pris peur et me sauvai. Je retournai au collège et continuai à employer les mêmes moyens empiriques chaque fois que j'éprouvais le même malaise que je confondais, d'ailleurs, avec une hernie.



www.bourguiba.com

UN COMPORTEMENT DICTE PAR LE SENS DU DEVOIR

Ma confusion provenait de ce que mon père, qui était âgé, avait été opéré d'une hernie, à l'hôpital Sadiki. Je me trouvais alors à Tunis et j'étais allé lui rendre visite. Il y avait dans cet établissement un infirmier major, appelé « Slimane El Ghedamsi ». C'était un solide gaillard. Il connaissait mon père et appréciait son courage et sa fermeté. Parce qu'il était diabétique, mon père était sujet aux anthrax. Il lui en poussait dans le dos, à hauteur des épaules. Il devait, chaque fois, subir une intervention. Une fois, il fut opéré, à froid, sans anesthésie. Assis sur une chaise, il ne broncha même pas.

Quelque temps après, quand je me rendis, à mon tour, à l'hôpital Sadiki pour soigner une affection pulmonaire – une pneumonie, sans doute – on me prescrivit l'application de « papier rigolet ». Il s'agit de feuilles sinapisées, contenant de la farine de moutarde, que l'on applique, trempées, sur la partie malade. Ce médicament révulsif procure une vive sensation de brûlure. Dès que je l'essayai, je ne pus m'empêcher de pousser un cri. « Ammi Slimane » me toisa alors et me dit, songeant au courage de mon père : « Le feu ne laisse que des cendres. » J'en fus ulcéré.

Je traînai cette maladie jusqu'en 1930. J'étais alors avocat stagiaire. Le Docteur Brun m'opéra à la suite d'une hernie, après m'avoir anesthésié. Mais auparavant, pour ce qui est du testicule, il se trouva de plus en plus coincer par les autres organes, à mesure qu'il se développait. La pression des doigts, d'une part, et l'absence d'espace, d'autre part, finirent par l'atrophier. J'acquis alors la conviction que j'étais stérile.

A l'issue de ma deuxième année de séjour en France, je rentrai en Tunisie. Mon père mourut au mois de septembre 1926. Avec tous mes frères, j'assistai à ses derniers instants. Il était couvert de sueur. Mon frère, Si Mohamed, qui était compétent en la matière, lui tâta le pouls et constatait qu'il faiblissait progressivement. Mon père est mort sans avoir eu la satisfaction de me voir gagner ma vie. Alors que j'étais au Lycée. Il était déjà impatient de me voir me tailler une place au soleil. Je lui faisais alors remarquer qu'il me restait à passer une année pour le baccalauréat, trois autres années pour la licence et trois années de stage enfin, avant de pouvoir ouvrir un cabinet. – Je ne crois pas, répondait-il alors, que je vivrai jusque-là.

Peu de temps avant de retourner en France, après la mort de mon père, je reçus un télégramme dans lequel Mme Mathilde Lefras m'annonçait qu'elle était enceinte. J'étais atterré. A mon retour, j'étais gravement préoccupé par la perspective d'avoir à assumer la responsabilité d'un enfant. Je consultai quelques étudiants en médecine, dont M. Salem Eschedli. Ils me conseillèrent de me désintéresser des conséquences de cette faute de jeunesse, si familière en France, et de rentrer dans mon pays.



www.bourguiba.com

Je refusai de les écouter, sachant qu'il m'était impossible de me dérober à mon devoir. Mais je me trouvais placé devant un problème ardu. Comment concilier mon idéal de lutte pour mon pays avec mes charges de famille ! Il était d'autant plus difficile de répondre à cette question que je n'avais même pas de ressources.

Je restai en France jusqu'à ce que j'aie obtenu ma licence, puis l'année suivante, le diplôme de l'Institut des Sciences Politiques. Je décidai, ensuite, de rentrer en Tunisie, avec ma compagne. Celle-ci vendit alors sa salle à manger, mais garda sa chambre à coucher qui est toujours conservée, dans l'immeuble de la Place du Leader, où j'avais habité.

DES DEBUTS DIFFICILES

Mon premier souci, à mon retour, fut de me mettre en quête d'une étude d'avocat en vue d'accomplir mon stage de trois ans. En octobre, j'obtins l'accord de Me Cirier qui était avocat-défenseur. Ce titre confère à son titulaire, outre les attributions connues de l'avocat, celles spécifiques de l'avoué. Son fils, Maître Jean Fabien Cirier, exerçait avec lui, dans la même étude. Il m'offrit une mensualité de l'ordre de 600 francs. Mais à la mi-novembre suivant, j'eus la surprise de me voir signifier mon congé. C'était à n'y rien comprendre. Je n'avais pas encore entrepris d'action politique. Il avait peut-être flairé des risques. Il m'offrit de me dédommager. Mais je préférerais partir sans autre forme de procès. Il me fallait chercher un autre patronage. Nous étions fin novembre. Tout était en place ; les stagiaires étaient tous installés. Rien ne s'offrait à moi.

Je rencontrai un jour Si Hamouda Boussem. C'était un excellent homme connu dans tous les milieux et dont le pittoresque retenait partout l'attention. Coiffé d'une grande chéchia à long gland, toujours en redingote. Il arborait un ventre prospère. Sa carte de visite était fameuse. C'était plutôt une pancarte où figurait une liste impressionnante de titres et de décorations. Et comme l'endroit ne suffisait pas à contenir la cascade, un TSVP, au bas, invitait à la tourner pour lire le reste. Connaissant l'étendue de ses relations je lui demandai de me chercher une place, Il me trouva un poste dans le Cabinet de Me Piétra, rue de l'Ancienne Poste, entre la Rue des Maltais de l'époque et l'Avenue de France.

Le Cabinet appartenait à deux associés : Me Piétra et Me Félix Schémama, un juif qui, sans doute, a dû gagner Israël. C'était un homme plein de venin. On me faisait sentir qu'on m'avait accepté à la faveur d'une pressante intervention. J'occupai un coin du bureau de Maître Piétra. Je ne touchais pas un sou vaillant.

Peu m'importait. Ce qu'il me fallait avant tout c'était d'être domicilié dans un cabinet d'avocat titulaire pour la durée du stage réglementaire. J'avais dans la Magistrature, à la Driba comme à l'Ouzara, de nombreux amis qui avaient été mes camarades à Sadiki.



www.bourguiba.com

Mon patron finit, au bout de deux mois, pour m'accorder un traitement mensuel de 300 francs. J'habitais à l'époque rue du Réservoir, pas loin de la porte Sidi Gacem, un appartement loué à raison de 300 Frs par mois. J'occupais un premier étage. La propriétaire logeait au rez-de-chaussée. J'avais auparavant habité, pendant l'année 1928, une maison située près du Café Kastalli, face à la demeure de Si Larbi Mami qui me l'avait procurée.

UNE RENOMMEE GENANTE

J'ai passé cinq ans dans l'appartement de la rue du Réservoir. Me Victor Piétra était un homme qui parlait d'abondance et qui écumait dans ses plaidoiries. Son associé, comme je vous le disais, distillait du venin. Le premier clerc était un gros juif nommé Joseph Guez. Tous les premiers clercs en général sont peu amènes pour les stagiaires qui risquent de leur porter ombrage et ont le tort d'avoir des diplômes universitaires. On me confiait des affaires à titre personnel. J'étais connu. Un jour, un groupe des Mouatis, qui sont installés dans les environs de Medjez -el-bab, est venu me voir. Ces Mouatis ont par la suite résisté à la sédition yousséfiste et à tous les appels qui m'étaient hostiles. Ils sont demeurés avec Bourguiba. Ces mouatis venaient me constituer dans une affaire qui les opposait à Béchir Bokri, chef de la Zaouia Bokria qui avait tenté de les faire expulser d'un terrain sur lequel ils exerçaient un droit d'occupation. Pour établir ce droit, qui les fixait définitivement à la terre, les occupants devaient faire la preuve de leur présence sur les lieux durant trente-trois ans. Les affaires d'occupation ne relevaient pas de la compétence des juridictions de droit commun mais d'une commission présidée par M. de Montéty, contrôleur civil. Cet excellent homme a plus tard beaucoup écrit dans »LE monde.

J'acceptai de me constituer pour nos braves Mouatis. Ils me remirent leurs convocations. Une fois la tribu m'envoya une délégation de dix personnes. Elles s'installèrent dans les sièges de la salle d'attente où était alors installé mon bureau. Là-dessus arrive Joseph Guez. Il invita l'un d'eux à entrer dans son bureau : « J'attends Si El Habib », répond le client. Il s'adresse au deuxième : même réponse ; au troisième, au quatrième, etc...., la réponse était toujours la même. Ce en était vraiment trop. Il était impossible de continuer à travailler, avec ce Bourguiba ! Voilà un homme que le cabinet avait recueilli pour accomplir un stage et il raflait la clientèle ! Félix Scemama, alerté, trouva la solution : il me signifia que je n'avais plus à assurer de plaidoiries ni à me rendre à la Driba et me chargea de travaux de bureau et de la rédaction des conclusions. Les plaidoiries étaient désormais confiées à Me Zérah, un juif qui ne savait même pas parler.

Fin juin 1928 je quittai ce cabinet et me mis à la recherche d'un autre patronage. Les gens venaient me trouver dans mon logement de la rue du Réservoir. Mais c'était autant de perdu sur la période de stage.

RIEN DE PERDU AU CHANGE

Je rencontrai Si Salah Farhat, qui en tant que Secrétaire général adjoint du Parti Destourien, était le second de Si Ahmed Essafi. Je lui demandai si je pouvais trouver



www.bourguiba.com

place auprès de lui. Je précisai que je n'exigeais aucune rémunération, mais voulais simplement avoir un pied à terre pour recevoir mes clients. Il déféra à ma demande. Je restai dans son cabinet tout un été. Je ne manque pas, depuis, quand je le rencontre, de lui rappeler qu'il a été mon patron et que j'ai passé mon stage auprès de lui. Il me payait une rémunération mensuelle de trois cents francs.

Là –dessus je rencontre un oukil qui exerçait dans l'étude de Me Sebaut. Il m'offrit de collaborer avec l'étude et me parla dans les meilleurs termes de Me Sebaut. Je répondis que je n'y voyais aucun inconvénient. Je reçus bientôt un coup de téléphone de Me Sebaut qui me confirma l'offre en précisant qu'il était disposé à me payer mensuellement six cents francs, à quoi je répondis que je n'en touchais au cabinet de Me Salah Farhat que trois cents seulement. Mais il maintint son chiffre. J'acceptai, je remerciai-me Salah Farhat et le quittai.

Me Sebaut m'installa dans un beau bureau. Son premier clerc, m.smadja, un juif, était un homme affable. Je travaillais auprès de lui dans un climat de correction et de loyauté. Je lui remettais les honoraires payés par ses clients et gardais ceux qui m'étaient destinés. Les frais de dactylographie étaient pris en charge par lui. Tout marchait à merveille, à telle enseigne que je passai en stage quatre ans, plutôt que trois.

Je commençais ma carrière journalistique. C'était en 1930. J'étais désormais connu. J'écrivais dans « La voix du Tunisien », après avoir écrit dans « L'Etendard.

Des poursuites avaient été engagées contre l'équipe de « La Voix du Tunisien » devant le Tribunal correctionnel français. L'audience avait été fixée au 4 juillet. Et voici qu'un jour, entrant dans mon bureau, je trouve une petite feuille de papier où l'on me signifiait que, puisque j'avais une clientèle, il convenait que je m'installe pour mon compte dans mon propre cabinet.

Je sortis et ne revins plus. Je finis par trouver un cabinet fermé qui avait été occupé par le Dr Chaabini et abandonné depuis les troubles mentaux qui avaient atteint le malheureux médecin. Il appartenait à un tailleur de Souk El Berka, Si Mohamed Ben Sliman qui me le loua pour 3.500 F l'an, alors qu'un jugement rendu en application du moratorium en avait fixé le loyer à 1.700frs. Le propriétaire, pris d'inquiétude, alla se confier à Si Mahmoud Materi ; il craignait que l'avocat Bourguiba ne lui causât des ennuis et proposa de réduire le loyer à 1.700 francs.

Mais Si Mahmoud le rassura et lui affirma que je n'étais pas homme à me retourner contre lui. Il m'apporta la clef et me remit le contrat qui prévoyait une location de trois ans, en m'assurant que je pouvais disposer du local tout le temps que je veuille et qu'il fallait garder le secret sur le contrat. Lorsque je fus interné à Borj Leboeuf il attendit patiemment les loyers qui furent réglés par la suite. Jusqu'au décès de Si Mohamed Ben Slimane, je demurai son locataire et le local fut acquis par le parti. Mais ma plaque est restée jusqu'à ce jour sur la façade : Habib Bourguiba, Avocat au Barreau.



www.bourguiba.com

MON ENTREE SUR LA SCENE POLITIQUE

Voilà pour ce qui concerne ma formation préalable à la carrière d'avocat. Reste la question de mon entrée sur la scène politique. Cette entrée remonte à l'année 1928. J'étais rentrée en Tunisie la tête pleine et décidée à tout. On m'invita un jour à remplacer mon frère Si M'Hamed dans une conférence-débat organisée par « L'Essor. Cette société, dont faisait partie mon frère, était présidée par Alexandre Fichet, professeur de dessin et artiste. C'était un homme de cœur. Sa sœur, Eve Nohelle, écrivait dans « Tunis Socialiste. Le sujet de la conférence était le problème du voile. Une dame musulmane, Mme Menchari, de nombreux auditeurs français et musulmans y assistaient. Un groupe de destouriens était venu, dont Youssef Mahjoub et Larbi Mami.

Mme Menchari se mit à se lamenter sur la condition de la femme musulmane, se défit de son voile et le jeta par terre. Des débats s'engagèrent. Des Français prirent la parole. Des Musulmans aussi. Ceux-ci ergotèrent longuement en faisant appel à la loi et aux enseignements coraniques. Ils s'abîmèrent dans des dissertations sans fin sur la consistance du « jilbab » - le voile - ; Ils se demandèrent par exemple si le jilbab devait tomber jusqu'aux chevilles ou couvrir le visage. Nous étions en pleine Bysance. Je pris à mon tour la parole. « Laissons de côté, dis-je, les distingo sur le jilbab. Le voile n'est certes pas esthétique, mais il fait partie de la personnalité tunisienne. Au temps que nous vivions, dans le régime que nous subissons, le pouvoir veut anéantir notre personnalité et franciser le peuple tunisien. Nous ne sommes pas forts, nous n'avons pas de pouvoir et nous devons nous attacher à tous les attributs même décadents de cette personnalité. C'est la seule façon de préserver notre entité propre. Nous discuterons du voile le jour où sa disparition ne menacera plus l'intégrité de notre personnalité nationale, comme ce fut le cas pour l'adoption du costume européen. Mais aujourd'hui, alors que sur notre pays est suspendue la menace de la fusion, de l'effacement et de l'anéantissement, consentir à l'abandon d'un attribut de notre personnalité serait un suicide.

MON SOUCI DE LA PERSONNALITE TUNISIENNE

Déjà, dès cette époque, je me préoccupais de la personnalité tunisienne. Les Français étaient fous de rage. Une polémique s'engagea dans les journaux. « Tunis socialiste » se lamentait ; « Tout marchait bien, et voici qu'il nous parle de personnalité tunisienne. Comme s'il y avait une personnalité tunisienne ! Mais nous sommes en présence d'un amalgame d'Arabes, de Musulmans, de Juifs, de Maltais, de Français, etc. Ce fut le déclenchement de la polémique qui m'opposa à Durel. Le Parti Socialiste Français, vota une motion proclamant qu'en occupant la Tunisie, la France n'avait pas que des droits mais aussi des obligations. Elle avait le devoir de relever le niveau du peuple tunisien, de créer une nation en supprimant les particularismes religieux. Le mot toutefois ne s'appliquait pas au peuple tunisien actuel, amalgame amorphe de collectivités diverses, mais d'un peuple qui devait être créé dans les générations futures. En ce temps-là le Parti Socialiste militait pour l'émancipation. La voilà donc l'émancipation qu'il préconisait !



www.bourguiba.com

Je dénonçai cette hypocrisie. Je dénonçai les visées nettement coloniales de cette pseudo-idéologie : dans cent ans, lorsque tous les Tunisiens seront français, nous verrons donc le Parti Socialiste reprendre sa croisade de libération. L'empoignade fut violente entre Durel et moi. Mon point de vue fut exposé dans deux articles publiés dans « l'Etendard Tunisien », l'hebdomadaire que dirigeait Chedli Khairallah et où paraissaient des éditoriaux de son père sous la signature du Conteur. C'étaient en effet des contes à faire dormir debout.

Cette campagne avait été aussi motivée par une importante déclaration de Maurice Violette, alors Gouverneur général, de l'Algérie, qui avait proclamé que l'Afrique du Nord était partie intégrante de la France et qu'il était impossible que la France en abandonnât un pouce. Je lui répondis lui aussi, dans « La Voix du Tunisien ». Je vous lirai, au cours de ma prochaine conférence, quelques passages de ma réponse.

Deux graves événements devaient, à l'époque, intervenir. Le premier était survenu en 1930 alors que j'étais encore à l'étude de Me Sebaut. Ce fut le Congrès Eucharistique. On fait erreur, à la radio ou à la télévision, lorsqu'on place l'événement en 1931. C'est bien en 1930 que fut tenu en Tunisie le Congrès Eucharistique en l'honneur du centenaire de la conquête de l'Algérie. Ce fut une véritable catastrophe pour le pays. Les rues de Tunis furent envahies par les ecclésiastiques accourus de tous les coins du monde. Parmi les membres du comité supérieur de patronage présidé par le Pape, on comptait en Tunisie, le Bey, les Ministres, les Ulémas, le Cheikh El Islam, le Bach Mufti ... Il était impossible de sortir, tant les rues étaient pleines d'ecclésiastiques, d'enfants portant des habits rappelant ceux de la huitième croisade, conduite par Saint-Louis et qui s'arrêta sur les rivages de Carthage où le Roi de France mourut de choléra. Ces jeunes étaient vêtus de costumes blancs du Moyen-Age ornés de la croix. On faisait revivre 1270 dans une neuvième croisade qui cette fois n'opposait plus Mostancer Billah à Saint-Louis mais pénétrait triomphante sur la terre tunisienne. En 1925 déjà, alors que j'étais encore en France, on avait érigé la statue du Cardinal Lavignerie, qui préconisait la christianisation de toute l'Afrique du Nord.

Cette statue énorme se dressait sur la place qui séparait la Porte de France de la rue Djemaa Ezzitouna, sur cette place qui représentait le cœur de la ville arabe. Le Cardinal tenait une croix qu'il s'apprêtait à enfoncer dans la terre tunisienne. Cette statue fut à l'origine de nombreuses manifestations. Des hommes allèrent en prison. A leur habitude les Vieux-Destouriens protestèrent. Mais en vain.

La catastrophe du Congrès Eucharistique eut lieu en décembre 1930. On fit ensuite courir le bruit que, l'année suivante, serait célébré le cinquantenaire du Protectorat français en Tunisie. Nous avons pensé que cette fois ce serait la catastrophe suprême. Des notables de Tunis appartenant au Vieux-Destour, tels que Taieb Radhouane, se réunirent à l'Hôtel d'Orient, à la porte de France. Je m'étais joint à eux, ainsi que Tahar Sfar et Bahri Guiga - qui avait passé trois années de plus que moi en France pour préparer le doctorat.

La parution d'un journal ayant été décidé, un comité de rédaction a été désigné. Tahar Sfar, Salah Farhat et moi-même en faisons partie, non pas pour y représenter le Parti Destourien, mais en qualité d'élus du peuple. Nous nous sommes mis en quête d'un journal. A l'époque, le regretté Abdelaziz Laroui était titulaire d'une autorisation de publication d'un journal appelé « Le Croissant ». Mais nous avons choisi d'écrire



www.bourguiba.com

dans « La Voix du Tunisien ». Cette publication traversait une période difficile. Elle était dirigée par M.Chadli Khairallah. Son gérant, qui devait être nécessairement de nationalité française, était M.Bécher Yassine, naturalisé français. Décidés à insuffler une vie nouvelle à cet organe, nous avons entrepris, dans une série d'articles, de dénoncer les méfaits du Protectorat. De l'intérieur du pays, nous recevions des articles qui, une fois traduits, étaient également publiés.

Une vague d'agitation a commencé alors à déferler sur la Tunisie. Dans les cafés et les lieux publics, mes articles étaient lus et commentés. Ils embarrassaient sérieusement les Français parce qu'ils ne se contentaient pas de brosser un tableau sombre de la situation. Ils s'attachaient aussi, par des déductions logiques, à dénoncer les arrière-pensées des autorités et à dévoiler leurs intentions cachées. Je dénonçais les objectifs qu'ils visaient et les mettais en garde contre les dangers de leur politique qui ne pouvait, en définitive, que compromettre la sécurité de la France. Je soulignais, enfin, tout l'intérêt pour le gouvernement français d'avoir pour interlocuteur un Etat tunisien libre et indépendant.

Cette articulation de mes idées troublait les Français. Ils n'étaient pas habitués à ces démarches de l'esprit qui n'avaient rien de commun avec les sempiternelles doléances de Abdelaziz Thaalbi sur les sujets rituels des Habous, de l'agriculture et des terres agricoles. Ce dernier se contentait de formuler neuf revendications. L'une d'elles était fort originale. Pour démontrer que les tunisiens ne pouvaient être taxés de chauvinisme, il déclarait qu'il acceptait de voir les Français acquérir la nationalité tunisienne, après dix ans de séjour en Tunisie. J'étais sidéré de voir le Parti Destourien prôner l'application de l'un des principes fondamentaux de la co-souveraineté.

UNE PARTIE DU DECOR

C'est dire qu'à l'époque, toute activité du mouvement national n'était qu'ostentation. Ses dirigeants avaient peur. Ils se contentaient de former des délégations qu'ils dépêchaient auprès du Bey, L'une d'elle s'est rendu en France en même temps que celle qui était conduite par Saad Zaghloul. Elle a été éconduite par le gouvernement français. Ces dirigeants éprouaient une telle terreur qu'ils refusaient de répondre au téléphone à Mohamed bach-hamba. Ce dernier se trouvait à Berlin. Il passait pour s'être compromis avec les Allemands. Après avoir démissionné de la Driba où il était juge, il s'était fixé à Genève où il avait fondé un journal dans lequel il défendait la cause de la Tunisie. A la fin de la guerre, il se rendit en Allemagne, après la défaite des Allemands.

Je me rappelle, d'ailleurs, que j'avais éprouvé les plus vives appréhensions, au cours de la deuxième guerre mondiale, quand un certain nombre de militants s'étaient réfugiés en Allemagne. Je craignais qu'ils ne fussent perdus pour la cause nationale. Je n'ai respiré que le jour où nous avons réussi à les ramener en Egypte, au moyen de passeports irakiens, dus à la sollicitude du regretté Tahsine El Askri, ambassadeur d'Irak au Caire qui était notre ami.

Pour le protectorat, le Parti Destourien à l'époque faisait partie du décor. Un Bey, des ministres richement chamarrés, et un parti d'opposition suffisaient à faire illusion. Le pouvoir réel était exercé par la France. Les leviers de commande étaient aux mains du



www.bourguiba.com

Résident général, du Secrétaire général du gouvernement, des Contrôleurs civils ainsi que des officiers des affaires indigènes qui sévissaient dans le sud de la Tunisie.

« LE SENS D'UN RENVOI »

En juin, des poursuites judiciaires avaient été engagées contre nous. Le procès avait été fixé au 4 juillet. Nous avons constitué un avocat de France, Maître Gaston Bergery. C'était un député. Il était connu pour ses idées libérales. Nous avons été convoqués, par le Résident, dans son Palais de la Marsa, une semaine environ, avant l'audience. Toute l'équipe de « La Voix du Tunisien » était au grand complet. Il y avait, entre autres, Chadli Khairallah, le gérant Béchir Yassine et les membres du comité de rédaction, dont Tahar Sfar et moi-même. Nous avons procédé à un échange d'idées au sujet de la situation. Craignant sans doute, de voir le procès donner le signal à des manifestations et à des troubles, le Résident général a donné des instructions pour renvoyer l'affaire sine die. N'ayant pas eu à plaider, notre avocat a publié dans notre journal un article important intitulé « Le sens d'un renvoi ». Il y a exprimé l'opinion que le problème de la Tunisie et du Mouvement National Tunisien ne pourraient trouver de solution que dans la création d'une fédération d'Etats dans l'égalité.

Au cours de notre entretien avec le représentant de la France, j'avais remarqué que ce dernier avait, à plusieurs reprises, commencé ses phrases par « Ainsi qu'il m'a été donné de l'expliquer, ce matin, à votre ami, M. Chadli Khairallah ... ». Une fois que nous eûmes pris congé du Résident général, j'ai demandé à Khairallah s'il était vrai qu'il avait été reçu par lui, dans la matinée. Sur sa réponse affirmative, j'ai exprimé le regret de voir les membres d'une même équipe ignorer jusqu'au sens de la solidarité. Il m'a répliqué qu'il n'avait d'instructions à recevoir que de son Parti. Je lui ai fait remarquer que, dans notre situation, nous devons nous considérer comme des élus du peuple et non les représentants du Parti Destourien.

A l'époque, les affaires du journal avaient prospéré. M. Khairallah, qui ne fumait plus que des cigarettes américaines, ne savait plus quoi faire de l'argent. A la suite de notre altercation, j'ai pris la décision de me retirer et de ne plus publier dans « La Voix du Tunisien ». Celui-ci a aussitôt périclité. On n'y lisait plus que des articles dithyrambiques sur un certain Mahjoub, un bandit notoire recherché par les autorités. Mais le journal avait donné l'occasion à un certain nombre de rédacteurs de se distinguer par leur talent. C'était le cas de M. Ali Bouhajeb dont le style était rehaussé par des notes d'humour savoureuses et par l'usage de termes appartenant au répertoire du vieux Français. Il écrivait sur deux colonnes, dans le journal, sous la rubrique de « La Voix du Guenillard ». Il était pharmacien et participait à un certain nombre d'affaires dont celle des voitures automobiles « De Soto ».

« L'ACTION TUNISIENNE »

Cela se passait en 1931.

Un an plus tard, nous avons décidé de constituer une équipe homogène pour fonder un journal. Nous avons fait paraître le premier numéro de « L'Action Tunisienne », le 1^{er} novembre 1932. Mon premier article était intitulé « Le Budget Tunisien ». Je me



www.bourguiba.com

suis employé à y démontrer que le budget reflétait l'image de la politique du gouvernement et qu'il permettait de penser que notre pays était précipité vers l'abîme. Je possédais des notions précises sur ce sujet. Déjà à l'Institut des Sciences Politiques, je m'étais spécialisé dans les Finances Publiques.

A la fin de cette même année, dans le courant du mois de décembre, le Chef du gouvernement français, M. Paul-Boncour, avait estimé que, face à l'infériorité numérique de la Colonie française en Tunisie, par rapport au nombre des Italiens, il était nécessaire d'envisager une série de mesures nouvelles propres à réactiver le mouvement des naturalisations. C'est en 1923 que le Décret sur les naturalisations avait été promulgué. Il offrait aux Tunisiens la possibilité de se faire naturaliser et leur accordait le privilège de bénéficier, en conséquence, du tiers colonial, c'est-à-dire d'une indemnité égale au tiers du montant de leurs émoluments.

Parmi les mesures nouvelles préconisées, il a été envisagé d'inviter le Cheikh El Islam, le Bach-mufti et autres jurisconsultes musulmans à formuler une « fétoua » énonçant que dans la mesure où il continuerait à remplir ses obligations religieuses, le Musulman naturalisé Français resterait dans le giron de l'Islam. Cette initiative était destinée à vaincre les dernières hésitations de ceux qui appréhendaient d'être mis au banc de la famille musulmane.

Nous avons alors entrepris une vaste campagne pour combattre cette thèse dont la moindre conséquence était de conduire inéluctablement à la francisation de tout le peuple tunisien. Invoquant un verset du Coran, nous avons développé l'argument suivant lequel, en cessant d'être justiciable du Tribunal du Charaa, le naturalisé français perdait ipso-facto ses attributs de musulman.

UNE SCISSION MAL VENUE

Sur ces entrefaites, une scission s'est produite au sein de l'équipe de « L'Action Tunisienne ». Mon frère, si M'Hamed, avait recueilli une déclaration écrite de M.M'Hamed Chenik qui faisait partie du Grand Conseil. Dans ce rapport de plusieurs pages soigneusement dactylographiées et paraphées, M.Chenik qui avait sans doute, eu maille à partir avec ses collègues français, faisait violemment le procès de l'administration coloniale et de la commission Tardi. Pour moi, c'était une aubaine. L'occasion m'était donnée de dénoncer les abus des autorités du Protectorat. J'ai donc fait publier ce document dans notre journal. Cette initiative n'a pas eu le don de plaire à M.Ali Bouhajeb qui a tenté d'expliquer son attitude par sa répugnance à voir M.Chenik se poser en leader. Il a donc rédigé une critique acerbe, à l'adresse de mon frère, et l'a fait publier dans le même journal. J'étais consterné de voir les membres d'une même équipe s'entredéchirer dans les colonnes de leur organe.

Passant, un jour, devant l'imprimerie du journal, j'y suis entré et j'ai relevé, dans un article de M.Bouhajeb, un passage d'une violence inadmissible. Considérant que mon frère faisait lui-même partie du comité de rédaction. J'ai fait sauter trois lignes avant la mise en page. Le lendemain, l'auteur de l'article s'est élevé contre ce qu'il a appelé la censure et m'a fait part de son intention de nous quitter. Je ne l'ai pas retenu. C'était, en fait, une grosse perte. Chargé de la comptabilité et de la trésorerie du journal, il en administrait également les réseaux de diffusion et de distribution. Il avait le temps de s'en occuper, le fonctionnement de sa pharmacie pouvant être confié, sans aucun risque, aux soins d'un simple préparateur.



www.bourguiba.com

Aussitôt après le départ de M.Bouhajib, la défection inopinée de M.Bahri Guiga a été enregistrée. Ils cherchaient à saboter le journal. Le secrétaire de rédaction qui percevait un salaire mensuel de 500 francs, a suivi le mouvement en présentant sa démission. Il s'agissait de M.Béchir Mehedhebi qui occupe, aujourd'hui le poste d'ambassadeur de Tunisie à Londres. Mahmoud Materi et M'Hamed Bourguiba m'ont fait comprendre, à leur tour, que je ne devais plus compter sur leur collaboration. Devant se consacrer à leurs devoirs professionnels. Ils ne pouvaient me fournir qu'un article de journal par semaine. J'ai donc décidé de prendre seul la direction du journal et lui sacrifier mon « étude d'avocat ». J'étais debout dès six heures du matin et je ne rentrais qu'une fois terminée la confection du journal soit à une heure de l'après-midi. Ce fut un plein succès pour « L'Action Tunisienne ».

LA BATAILLE CONTRE LA NATURALISATION

Sur ces entrefaites, intervint la « fatoua » du mufti de Bizerte le Cheikh Idriss, interdisant l'inhumation des naturalisés français dans les cimetières musulmans. L'occasion était d'or, et je l'ai saisie, pour battre le rappel contre la politique de la naturalisation.

Il est à signaler que l'auteur de cette fameuse « fatoua », convoqué au Ministère de la Justice pour s'expliquer, a fait savoir que sa consultation juridique avait seulement un caractère individuel et ne concernait qu'un cas particulier, celui d'un ivrogne qui était un mauvais sujet. Mais cette reculade ne pouvait rien réparer.

Je m'en tenais uniquement à l'anathème jeté sur les naturalisés français et à l'interdiction de les enterrer dans les cimetières musulmans. Je menais donc campagne dans ce sens. Il n'était plus question pour moi de laisser admettre l'inhumation dans un cimetière musulman, d'un naturalisé français.

Je me souviens qu'un jour, étant au Kef et devant plaider une affaire devant le tribunal, j'ai repris précipitamment le chemin de Tunis pour conduire une manifestation contre l'inhumation d'un naturalisé français dans un cimetière de la capitale.

Le peuple était très sensibilisé sur la question. J'en ai profité pour le mobiliser. Des accrochages sanglants se produisirent à la suite de l'intervention des forces de l'ordre, pour imposer l'inhumation dans le cimetière musulman des naturalisés français. Mais l'événement faisait scandale et il agissait d'une façon salutaire sur l'état d'esprit de la population. Cela suffisait à mes yeux pour donner un coup d'arrêt définitif à la politique de naturalisation. On se sentait en effet fortement gêné de faire l'objet d'un scandale, et cela d'autant plus que les autorités du Protectorat poussaient les mesures de précaution jusqu'à maintenir la nuit les tombes des naturalisés sous les feux des projecteurs pour les protéger de toute profanation. Les incidents à ce sujet se multiplièrent donc à travers toute la Tunisie, du Nord au sud, de l'Est à l'Ouest. Pour mettre fin à cette agitation qui avait tendance à se généraliser, on avait décidé d'adopter une solution de compromis qui consistait à ordonner, d'une part, la suppression du journal et l'interdiction du destour, et d'autre part de réserver dans les cimetières musulmans une enclave spéciale pour inhumer les naturalisés français. Je ne pouvais mieux espérer. La perspective, en effet, de réduire au « ghetto » les



www.bourguiba.com

naturalisés, devait guérir à jamais les familles tunisiennes d'abandonner leur nationalité. Cela se justifiait d'autant plus que les naturalisés se recrutaient parmi une bourgeoisie traditionaliste très attachée à sa foi, et très soucieuse d'enterrer ses morts dans les concessions familiales qu'elle possédait dans les cimetières. Le chef du groupement des naturalisés français était une personnalité appartenant à la grande bourgeoisie de Tunis. Son père avait exercé de hautes charges religieuses. Il s'agissait de Maître Abdelkader Kebaili. Le hasard avait voulu que l'épouse de celui-ci décédât. Quoiqu'il m'en ait coûté, j'ai mené campagne contre son inhumation dans un cimetière musulman. Je défendais un principe et la cause de mon pays.

REACTIONS DE COLONS FRANÇAIS

La Colonie française n'avait pas pardonné à Manceron d'avoir cédé à la pression de l'opinion publique tunisienne et avait obtenu son départ. Il devait être remplacé par un homme à poigne, Marcel Peyrouton, avec lequel j'allais croiser le fer, dans une bataille épique qui devait me valoir la déportation en plein désert.

En 1933, après la suspension du journal, je me rendis à Monastir pour faire procéder à la circoncision de mon fils. J'ai saisi l'occasion pour créer une cellule destourienne à la tête de laquelle j'avais placé le regretté Chadly Kallala, un homme fort et audacieux qui avait travaillé pendant un certain temps, en France. La cérémonie de circoncision terminée, je regagnai Hammam-Lif où j'avais élu domicile.

Un jour, je vis arriver à mon cabinet d'avocat, une délégation composée de soixante dix notables monastiriens. Ces derniers voulaient solliciter mon intervention à l'occasion des abus dont leur ville a été l'objet à l'occasion de l'inhumation forcée, en cimetière musulman, d'un naturalisé français, le fils d'un sayadi. On me rapporta que la population voulait s'en tenir à l'application stricte de l'arrêté résidentiel prévoyant l'inhumation des « naturalisés » dans une enclave spéciale. Or, contre toute attente le Contrôleur civil voulait coûte que coûte faire enterrer le défunt en cimetière musulman. Il s'agissait, pour les autorités du protectorat, avec la bénédiction du Quai d'Orsay, de tenter de revenir sur les dispositions de l'arrêté résidentiel de Manceron. On voulait mettre la population devant le fait accompli en agissant à la sauvette. Les événements se sont passés autrement que prévu par les autorités du Protectorat. Des heurts, sanglants se sont produits et ont fait un mort : Chaabane Bhourri, outre les blessés. C'était le 8 août 1933. La population était en effervescence. Le Caïd Hassen Sakka était sur le point de partir en vacances. On a dû le retenir. Notables et Cheikhs de Monastir ont essayé d'obtenir du Contrôleur civil la promesse de faire réserver dans l'avenir une enclave spéciale pour les « naturalisés ». En contre-partie, on laisserait inhumer le fils Sayadi dans le cimetière musulman en attendant l'aménagement de cette enclave. Le Contrôleur civil avait répondu qu'il entendait faire inhumer tous les naturalisés français dans le cimetière musulman et qu'il n'y aura pas d'enclave spéciale. C'est à la suite de cette réponse négative que les heurts se sont produits et que des sévices graves ont été infligés à des notables de Monastir à l'intérieur de la caserne militaire.

...ET CELLE DES ARCHEOS



www.bourguiba.com

Mis en présence de cette délégation de monastiriens qui étaient venus me voir à mon cabinet, je décidai de la conduire voir le Bey régnant Ahmed Bey, qui résidait à la Marsa. Ce qui fut fait. Des photos ont été prises à cette occasion et j'en ai gardé des exemplaires.

Ces photos avaient été mises en vente par le Destour à 70 millimes pièces. Elle représentait des notables de monastir avec leurs costumes traditionnels. Beaucoup d'entre eux sont décédés. D'autres sont encore en vie .

Le lendemain de cette visite du Bey, il me revint que le Comité Exécutif du Parti Destourien s'était réuni et avait voté une motion de blâme à mon encontre, pour avoir conduit une délégation au Bey. Je fus excédé par cette initiative .

Je dois rappeler ici que le Destour après dix ans d'apathie et sous la pression des jeunes, se décida le 12 mai 1933, à réunir un congrès qui tint ses assises rue de la Montagne. Je pris part à ce congrès et je prononçai un discours où je préconisais l'inauguration de nouvelles méthodes d'action avec des hommes nouveaux. A l'issue des travaux qui se sont déroulés les vendredi, samedi et dimanche, on apprenait que toute l'équipe de « L'Action Tunisienne » y compris ceux qui avaient quitté le journal ont été élus au Comité Exécutif du Parti . Le Docteur Materi n'a pas été enchanté par cette décision. Mais je mis fin à ses hésitations en l'assurant que la chose pouvait être utile à la cause. Ce fut lui qui vint m'annoncer qu'une motion de blâme avait été prise à mon encontre. J'ens fus outré. Car ma démarche à la tête de la délégation auprès du Bey n'a pas été faite au nom du Parti, mais en tant qu'avocat qui intervenait au nom de ses clients , tous originaires de Monastir, ma ville natale . Rien ne justifiait donc motion de blâme. Mon appartenance au Comité Exécutif du Destour ne devait pas m'interdire toute activité. S'il devait en être ainsi, il ne me restait plus qu'à démissionner. Materi et les autres membres de l'équipe de « L'Action Tunisienne » ont voulu me suivre . Je les en ai dissuadés, leur présence au Comité Exécutif pouvait être utile .

A la suite de ma démission, le nouveau Résident général, a cherché à sonder les intentions des destouriens. Il leur a fait tenir qu'il était disposé à recevoir une délégation de leur Parti. Le choix s'est porté sur Salah Farhat, Ali Bouhajeb, sans doute parce que mon adversaire déclaré, Bahri Guiga et Chedli Khalladi, si mes souvenirs sont précis.

ET CE FUT LA DEBANDADE

Au cours de cette audience ,le Résident Général ,en termes menaçants ,leur a reproché l'agitation larvée qui régnait dans le pays et que la France ne saurait tolérer plus longtemps.

Pour se disculper, à en croire Bahri Guiga ,la délégation a rejeté la responsabilité de cette situation sur Habib Bourguiba, dirigeant du journal « L'Action Tunisienne ». Dans le but de tenir secrets les propos échangés au cours de cette audience ,il a été décidé le soir même, de prêter serment sur le Coran de n'en rien



www.bourguiba.com

divulguer . Bahri Guiga qui, lui, n'a pas prêté serment était venu tout me raconter. C'était la première fois de sa vie qu'il jouait le bon cheval.

La nouvelle de cette audience s'étant répandue le lendemain, elle provoqua de grands remous dans les cellules . Pour étouffer le mouvement ,on décida donc de traduire ,en conseil de discipline Bahri Guiga pour divulgation de secrets du Parti . Materi et Tahar Sfar qui avaient pris sa défense, n'avaient pas réussi à le laver de cette accusation, et ont dû , à leur tour , quitter le Comité Exécutif .

On avançait que le secret devant être gardé concernait l'annonce, par le Résident général à la délégation , de la réduction qu'il comptait apporter au tiers colonial , dont bénéficiaient les fonctionnaires français .

Cette cascade de démissions n'a pas manqué de provoquer un grand malaise au sein du Destour .

Le 3 janvier je pris la décision de me rendre à Ksar Hellal avec Tahar Sfar. Celui-ci était un vieil ami avec lequel j'étais lié , depuis 1922 . On s'échangeait des visites entre Monastir et Mahdia. C'est ainsi qu'il avait assisté à Monastir à la représentation de « Lucrèce Borgia » où je tenais le rôle de Gennario le fils de Lucrèce, incarnée par la fameuse artiste Habiba Messika. M.Bahi Ladgham , m'a -t-il rapporté , avait , lui aussi , assisté à cette représentation grâce à l'obligeance de Hassen Chadly qui l'avait invité à Monastir , l'année où il avait perdu sa mère . Nous avons donc pris, Tahar Sfar et moi, le chemin du Sahel avec l'intention de nous rendre à Mahdia. En cours de route nous avons décidé de nous arrêter à Moknine et à Ksar Hellal pour essayer d'expliquer aux militants notre position. C'était le Ramadan. En passant par Monastir où vivait ma sœur qui était mariée, celle-ci a voulu nous retenir à dîner. Je déclinai cette offre, lui laissant entendre que nous étions invités à Mahdia.

A KSAR HELLAL LA BONNE GRAINE ETAIT SEMEE

Nous avons donc mis le cap sur Ksar Hellal . Aussitôt arrivés, nous cherchâmes à prendre contact avec les militants. Mais nous nous heurtâmes à une hostilité déclarée. Tout le monde nous tournait le dos. On avait oublié qu'on nous avait élu à l'unanimité membres du Comité Exécutif du Destour . J'ai tenté vainement de raisonner les militants pour les inciter à m'écouter , sans aucun engagement de leur part . Je me heurtai toujours à un refus systématique . A l'heure de la rupture du jeûne , l'hostilité était telle qu'on s'abstint de nous offrir ne serait-ce qu'un verre d'eau . Sur ces entrefaites survint Ahmed Ayad , un militant , qui nous proposa , Tahar Sfar et moi de revenir le soir à 21 heures , tenir une réunion privée dans sa maison personnelle et non dans le local du Parti . J'acceptai . Je repris donc le chemin du retour à Monastir avec mon compagnon , renonçant au repas qui nous attendait à Mahdia . Nous arrivâmes à ma ville natale , bien longtemps , après l'heure de rupture du jeûne . Nous avons donc dû nous contenter des restes , pour tout repas . A vingt et une heures le soir même nous fûmes au rendez-vous de Ksar Hellal à la maison de Ahmed Ayad où devait se tenir quelque mois plus tard le premier Congrès du Néo-Destour . Une longue discussion a été engagée avec les militants présents. Jusqu'à minuit j'ai tenu mon auditoire en haleine le subjuguant par mon verbe. Mes pieds étaient glacés jusqu'aux genoux . Mais je ne bronchais pas. A la fin de la réunion, je fus hissé sur les épaules des assistants en signe de triomphe.



www.bourguiba.com

Ce fut une révélation pour moi. Je ne savais pas avant cette soirée que j'avais des dons oratoires aussi efficaces. Mes articles de journaux avaient un effet dérisoire, comparé à celui de mon discours qui agissait directement sur l'auditoire. J'avais donc semé la bonne graine à Ksar Hellal et nous sommes partis, Tahar Sfar et moi. La rupture, ce jour-là avec les « Archéos » était consommée.

Quelques temps plus tard El Haj Béchir Ben Fadhel avait suggéré de tenir un congrès extraordinaire du Destour . J'ai saisi au vol cette proposition et le congrès se tint à Ksar Hellal. Les membres du Comité Exécutif ont alors jeté l'anathème sur ma personne, interdisant aux militants tout contact avec Bourguiba, considéré comme exclu du Parti. Pour mieux frapper l'imagination populaire on répétait, par allusion à mon cas , le verset coranique où il est dit : « Si un dévoyé se glissait dans vos rangs , prenez garde de vous laisser circonvenir par ses paroles . Vous aurez à regretter les conséquences de vos actes » . Pour battre nos adversaires sur le terrain religieux qu'ils ont choisi , nous avons mis notre action sous le signe du Verset Coranique : « Agissez ! Dieu vous saura gré de vos actes , ainsi que son Prophète et tous les croyants » .

Le Congrès de Ksar Hellal se tint donc et les membres du Comité ont refusé évidemment d'y prendre part . Dans deux jours je serai à Ksar Hellal . On aura à fêter bientôt le quarantième anniversaire du Congrès de Ksar Hellal et celui de la réunion du 3 janvier 1934.